



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

RETURN BIDS TO:

RCMP / GRC

Services des acquisitions et des marchés

c/o Commissionnaires, Division F

6101 avenue Dewdney

Regina (SK) S4P 3K7

ou

N° de télécopieur : 306-780-5232

REQUEST FOR QUALIFICATIONS

DEMANDE DE QUALIFICATION

Comments – Commentaries

THIS PROCESS HAS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN
MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title-Sujet: Mise à niveau du système d'alarme incendie à Carrot River, Patuanak et Sandy Bay (Saskatchewan)		Date 24 septembre 2019
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-20-1492/A WP-19-00890404		
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202001492		
Solicitation Closes –L'invitation prend fin		
At/à:	2:00 pm	Heure normale du centre
On/le:	10 Octobre 2019	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Enquiries to - Adresser toute demande de renseignements à Teresa Hengen teresa.hengen@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3449	Facsimile No. – No. de télécopieur: 306-780-5232	
Delivery Required - Livraison exigée: See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered - Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address, Courriel and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la deuxième phase (phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. La liste des soumissionnaires présélectionnés à la suite de la phase 1 sera valide pour une période de 60 jours à compter de l'annonce de la satisfaction aux exigences obligatoires ou de l'attribution du contrat à la deuxième phase, selon la première des deux éventualités. Aucune autre demande de qualification ne sera publiée pour la présente demande de soumissions.



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission pour la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres pour l'évaluation financière relative aux devis et aux dessins. Veuillez consulter l'exemple d'appel d'offres ci-joint. Une fois le contrat attribué au cours de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera résiliée et aucun autre contrat ne sera attribué.

2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante :

Teresa Hengen, téléphone : (639) 628-3449, télécopieur : (306) 780-5232
ou courriel à teresa.hengen@rcmp-grc.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être reçues, par écrit, au moins sept jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. L'annexe 1, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. La GRC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

a. Le formulaire de qualification de la phase 1 de l'annexe 1 doit être rempli et être envoyé avec la première page de la demande de qualification.

b. Elles doivent indiquer :

- Le numéro de la demande de soumissions;
- Le nom du soumissionnaire.

4. Le formulaire de qualification de la phase 1 de l'annexe 1, la première page de la demande de qualification et tous les autres documents connexes requis doivent être envoyés par la poste dans une enveloppe cachetée au recto de laquelle les renseignements ci-après doivent être clairement inscrits en caractères dactylographiés ou imprimés:

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- Numéro de la demande de soumissions;
- Nom du soumissionnaire.

En raison du caractère de la Demande de qualification, les soumissions **ORIGINALES** transmises par courriel à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.



APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Description : Les travaux comprennent, sans s'y limiter, l'installation d'un nouveau système d'alarme incendie dans trois bâtiments déjà construits, situés respectivement à Carrot River, Patuanak et Sandy Bay en Saskatchewan, lesquels doivent demeurer opérationnels durant l'installation. L'entrepreneur devra obtenir une cote de sécurité de la GRC; et durant les travaux de démolition et d'installation, il sera tenu de protéger tous les articles demeurant dans les aires de travail et les aires adjacentes.

Instructions à l'intention du soumissionnaire : On demande au soumissionnaire de communiquer l'information au sujet des critères d'évaluation de la phase 1 à l'aide de tableau qui figure ci-après.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

Au moment de la clôture des soumissions, le soumissionnaire doit :

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir la documentation nécessaire pour démontrer sa conformité.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission du soumissionnaire au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable, sera rejetée et ne passera pas à la phase 2 du processus de demande de soumissions.

Les mêmes projets peuvent être utilisés pour plusieurs exigences obligatoires, à condition que chaque réponse soit pertinente à l'exigence.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront faire l'objet d'une vérification. La GRC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus.



N°	Exigences obligatoires	SATISFAITE (Oui/Non)
O1	<p>À la date de clôture de la préqualification, le soumissionnaire doit avoir réalisé deux projets de construction commerciale au cours des cinq dernières années.</p> <p><u>Remarque : Le soumissionnaire doit fournir une preuve à l'appui de l'exigence obligatoire ci-dessus à l'aide des tableaux du projet 1 et du projet 2 ci-dessous.</u></p>	

PROJET 1 :	
Date de début du projet (AAAA/MM/JJ):	Date de fin du projet (AAAA/MM/JJ):
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Qui _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale? _____ Qui _____ Non	
<p>Donnez le nom, le courriel et le numéro de téléphone du propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour permettre la vérification ou l'authentification de l'information fournie.</p> <p>Nom :</p> <p>Courriel :</p> <p>N° de téléphone :</p>	
Description du projet (doit comprendre les conditions spécifiées dans l'O1 pour être conforme) :	



APPENDICE 2 – Exemple APPEL D'OFFRES

(Le tout est à titre informatif, joint séparément)